

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL

DU VENDREDI 13 MARS 2015

Le Conseil Municipal de SAVAS s'est réuni le vendredi 13 mars 2015 à 18h30 sous la présidence de Monsieur Alain THOMAS, Maire.

PRESENTS : Mr BLACHIER Raphaël - Mme BLANC Jocelyne - Mme BREGEON Ségolène - Mr BUSSET Christophe - Mr CAVALLARO Vincent - Mr CHAPPAT Michel – Mr COMMUNAL-HAOUR Jean-Pierre - Mme COURBON Béatrice - Mr FAURE Frédéric - Mr JOURDAIN Pierre – Mr ROCHE Alexandre – Mme SERAYET Michèle – Mr THOMAS Alain – Mr VAURE Alexandre

ABSENT EXCUSE : Mr TEUMA Jean-Yves (pouvoir à Mr COMMUNAL-HAOUR Jean-Pierre) -

Secrétaire de séance : Mr BUSSET Christophe

Membres en exercice : 15

Présents : 14

Pouvoir : 1

Votants : 15

Le compte rendu de la réunion du 10 février 2015 est approuvé à l'unanimité.

FINANCES LOCALES - APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2014

Monsieur le Maire présente le compte de gestion 2014 du budget communal.

Le compte de gestion 2014 établi par le trésorier de Serrières est conforme au compte administratif 2014 de la commune.

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du Compte Administratif et du Compte de Gestion,

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL, A L'UNANIMITE,

DECIDE D'ADOPTER le compte de gestion du trésorier pour l'exercice 2014, dont les écritures sont conformes au Compte Administratif de la commune pour le même exercice.

Monsieur le Maire indique au conseil municipal qu'il ne peut pas prendre part au vote du compte administratif présenté. Il propose de désigner, Madame Michèle SERAYET, Présidente de séance pour ce point de l'ordre du jour.

FINANCES LOCALES- APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2014

Sous la Présidence de Madame Michèle SERAYET, adjointe aux finances, le conseil municipal examine le compte administratif communal 2014 qui s'établit ainsi :

Investissement

Dépenses	Prévus :	510 486,00
	Réalisé :	305 405,03
	Reste à réaliser :	114 552,00

Recettes	Prévus :	510 486,00
	Réalisé :	290 519,35

Fonctionnement

Dépenses	Prévus :	569 890,00
	Réalisé :	256 920,74

Recettes	Prévus :	569 890,00
	Réalisé :	600 383,53

Madame Michèle SERAYET, Présidente de séance soumet au vote et,

**APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL, A LA MAJORITE,
(8 voix pour, 6 abstentions, n'ayant pas pris part au vote : 1 ; le Maire s'est retiré au moment du vote)**

APPROUVE le compte administratif communal 2014.

FINANCES LOCALES- AFFECTATION DE RESULTATS 2014

Monsieur le Maire rappelle que le compte administratif 2014 du budget communal s'établit ainsi :

- un excédent de fonctionnement de : 138 578,47

- un excédent reporté de : 204 884,32

Soit un excédent de fonctionnement cumulé de : 343 462,79

- un déficit d'investissement de :	14 885,68
- un déficit des restes à réaliser de :	114 552,00
Soit un besoin de financement de :	129 437,38

**APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL, A LA MAJORITE,
(9 voix pour, 6 abstentions)**

DECIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2014 comme suit :

Résultat d'exploitation au 31/12/2014 : Excédent	343 462,79
Affectation complémentaire en réserve (1068)	129 437,68
Résultat reporté en fonctionnement (002)	214 025,11
Résultat d'investissement reporté (001) : déficit	14 885,68

Informations diverses

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la régie d'assainissement fera un contrôle des branchements d'assainissement des eaux usées par essai fumigène du lundi 16 mars au vendredi 27 mars dans les quartiers de Charézy et Chazeaux.

Réunion publique Ardèche au coeur : mardi 17 mars 2015 à 19 h 00, salle communale.

Commémoration du 19 mars 1962, le 19 mars 2015 salle communale à 18 h 00.

Permanences pour les élections départementales des 22 et 29 mars 2015

La séance est levée à 20 h 00.